

CONTENU DE LA FORMATION

Par l'apprentissage de techniques complémentaires, le programme vise à appréhender les techniques qui permettent de se déplacer en sécurité, de trouver son poste de travail dans l'arbre et de s'y installer en sécurité.

Cette formation vise l'autonomie du stagiaire lors de son grimper et de ses déplacements.

- Vérification des EPI.
Connaissance des textes de loi légiférant les travaux sur corde.
- Connaître les différents points d'ancrage utilisés dans l'arbre :
 - Point d'ancrage intermédiaire
 - Point d'ancrage de travail
 - Second point d'ancrage
 - Point de double rappel
- A partir d'un grand arbre mise en place des différentes techniques d'ascension : grimper alternatif, à l'aide poignées ascensionnelles, en foot lock, à l'anglaise (alternance en double rappel).
Appréhension des méthodes de déplacement en conformité avec la législation.
Choix du point d'ancrage,
Utilisation des fausses fourches classiques et étranglantes, du double rappel et du double ancrage.
- Mise en place de la longe de maintien au travail ou du double rappel au poste de travail (choix de la branche, du lieu sur la branche).
Stabilisation au poste de travail par triangulation.
Mise en place des cordages selon le travail à réaliser (positions selon l'outil de coupe, selon l'ergonomie du matériel utilisé), selon la morphologie de l'élagueur.
Rappels de la mise en bonne position des cordages pour réaliser une descente d'urgence.
Vérification de la longueur du rappel.
- Choix de la technique d'ascension suivant l'arbre désigné.
Choix du point d'ancrage.
Choix et installation de la fausse fourche.
Utilisation du double rappel et du double ancrage.
Stabilisation au poste de travail par triangulation.
Mise en place des cordages selon le travail à réaliser et la descente.

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Appréciation des acquis des stagiaires :

- Evaluation dans les arbres / Vérification des aptitudes au déplacement

Appréciation de la satisfaction des stagiaires

- Bilan de fin de formation

Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE LA FORMATION :

La présence du stagiaire sera justifiée par sa signature ainsi que celle du formateur sur la feuille d'émargement rédigée par demi-journée.